



Rapport 2024 sur l'investissement durable

Fidelity Investments Canada





Table des matières

Avant-propos	1
Aperçu	2
Le développement durable chez Fidelity Canada	3
Faits saillants de 2024 en matière de durabilité de l'entreprise	4
L'investissement durable chez Fidelity	5
Collaborations	6
Intégration des facteurs ESG au processus de recherche sur les placements de Fidelity ...	7
Les produits de placement durable de Fidelity	11
Participation active	12
Le processus de dialogue et de vote par procuration chez Fidelity	13
Faits saillants de nos interventions en 2024	14
Exemples d'interventions	15
Sommaire des votes par procuration en 2024	20
Autres rapports et ressources	23



Avant-propos

Chers clients et clientes,

Alors que nous nous efforçons de nous adapter à l'évolution rapide des marchés, Fidelity Investments Canada reste déterminée à offrir des produits, des services et des rendements à long terme de premier ordre à ses deux millions de clients particuliers et institutionnels au Canada.

En tant que gestionnaires de capital, nous ne tenons jamais la confiance de notre clientèle pour acquise. Pour nous, cette confiance repose sur la transparence et c'est pourquoi il me fait plaisir de vous présenter ce rapport détaillé sur nos activités de placements.

Dans cette édition du Rapport sur l'investissement durable de Fidelity Investments Canada, qui couvre l'année civile 2024, nous soulignons la manière dont l'équipe de placement au Canada intègre la durabilité à ses recherches sur les placements et comment ce processus soutient notre engagement à générer de la valeur à long terme pour le public investisseur.

Le rapport vise également à décrire notre approche des processus et des activités d'intendance, notamment le vote par procuration et le dialogue. Nous y expliquons comment notre dialogue constructif avec les sociétés sur divers sujets aide nos équipes de placement à atténuer le risque et à repérer des occasions, contribuant ainsi à générer de meilleurs rendements à long terme pour notre clientèle.

À mesure que le monde évolue, nous continuerons d'adopter des pratiques exemplaires et d'améliorer nos capacités de placement en augmentant nos ressources et en gardant à l'esprit la recherche fondamentale sur les placements. Nous espérons que l'information contenue dans ce rapport soutiendra votre processus de diligence raisonnable à l'égard des efforts que nous déployons.

Nous vous remercions pour le temps consacré à la lecture de ce rapport, pour votre engagement soutenu et pour votre confiance.

Meilleures salutations,

Andrew Marchese

*Chef des placements et gestionnaire de portefeuille
Fidelity Investments Canada s.r.l.*



Aperçu

Depuis plus de 35 ans, Fidelity Investments Canada s.r.i., à titre de gestionnaire d'actifs canadien, met à profit les capacités de gestion d'actifs de l'organisation mondiale qu'est Fidelity Investments pour servir les investisseurs et investisseuses au Canada. Nous nous sommes fixé comme mission d'aider le public investisseur à se bâtir un meilleur avenir financier et à atteindre plus rapidement ses objectifs financiers en gardant une longueur d'avance sur tout changement grâce à nos capacités de gestion d'actifs d'envergure mondiale.

Notre réseau mondial de professionnels en placement nous permet de mener des recherches rigoureuses et d'analyser une vaste mosaïque de facteurs afin de repérer les occasions et les risques associés aux différentes régions et catégories d'actifs, ainsi qu'aux différents styles de placement. Les facteurs de durabilité peuvent être des éléments importants de cette mosaïque. Pour nous, il est essentiel d'avoir un processus de recherche qui repère, évalue et surveille les facteurs financiers, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) importants des sociétés visées. Cela nous aide à trouver les occasions de rendement et les risques, et soutient ainsi notre objectif de création de valeur à long terme pour les investisseurs.

Nous croyons que notre rôle de gestionnaire de placements actif nous confère une responsabilité importante lorsque nous communiquons avec les équipes de direction des sociétés. Ce dialogue régulier contribue à éclairer nos décisions de placement. Nos échanges avec les sociétés ont pour but de nous aider à comprendre leur stratégie et la façon dont celle-ci influera sur la valeur pour les actionnaires à long terme. Nous n'utilisons pas ces échanges pour établir la stratégie d'une société, mais plutôt pour veiller à ce que l'équipe de direction prenne en considération les risques et les occasions susceptibles d'avoir une incidence sur ses activités. Ainsi, les discussions peuvent également servir d'occasions d'encourager la direction des sociétés à améliorer leurs procédures et politiques.

Le présent rapport est fourni par Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) à titre informatif seulement. Il comprend des exemples d'activités d'investissement durable menées par Fidelity et FIL Limited (FIL) seulement et l'information est à jour à la date de publication. Le rapport fait référence à des facteurs ESG dont Fidelity et FIL peuvent tenir compte dans le cadre de leur processus de recherche. Il ne reflète pas l'approche d'une autre société ou de sous-conseillers de Fidelity Investments comme Fidelity Management & Research Company LLC, Geode Capital Management LLC et State Street Global Advisors Ltd. quant à la recherche sur les enjeux ESG, l'intendance et l'investissement durable, de manière spécifique ou générale.

Le développement durable chez Fidelity Canada

Nous privilégions une vision à long terme et cette même approche s’applique à la durabilité.

Notre vision du développement durable

Fondée sur notre objectif d’aider le public investisseur à se bâtir un meilleur avenir financier, notre vision du développement durable consiste à contribuer à un avenir plus durable pour notre clientèle, notre personnel et nos autres parties prenantes en étant une entreprise de confiance, axée sur les personnes, et porteuse d’innovation.

Notre stratégie de développement durable repose sur trois piliers : l’amélioration du bien-être financier, la prise de décisions durables et le renforcement de nos collectivités et de notre milieu de travail. Ces piliers s’appuient sur notre principe fondamental qui consiste à mener nos activités avec transparence et intégrité.

Voici un aperçu de nos objectifs :

Améliorer le bien-être financier	Faciliter la prise de décisions durables	Renforcer les collectivités et notre milieu de travail
Aider notre clientèle et les collectivités à atteindre et à maintenir leurs objectifs financiers grâce à des technologies innovantes, à l’éducation et à d’excellents produits et services.	Proposer au public investisseur un choix et une gamme diversifiée de produits et de solutions visant à générer des rendements solides et une valeur à long terme et, du point de vue de l’entreprise, employer des pratiques d’approvisionnement responsables et chercher à réduire les émissions opérationnelles de gaz à effet de serre.	Collaborer avec les membres du personnel en vue d’encourager le développement des collectivités locales grâce aux activités caritatives, et cultiver un environnement de travail diversifié, équitable et inclusif qui permet à chacun et chacune de s’épanouir et fait de Fidelity une entreprise où il fait bon travailler.
Priorités stratégiques : • Expérience numérique • Protection financière • Bien-être financier	Priorités stratégiques : • Impact environnemental • Chaîne d’approvisionnement responsable • Intendance et engagement • Produits durables	Priorités stratégiques : • Dynamisme de carrière • Dons et bénévolat d’entreprise • Diversité, équité et inclusion • Bien-être du personnel

Agir en tant qu’entreprise responsable et intègre

Adopter des pratiques d’affaires éthiques et exercer nos activités avec transparence, dans le respect des lois et des règlements et en conformité avec les pratiques exemplaires du secteur, et gérer activement le risque.

Priorités fondamentales :	• Gouvernance • Gestion du risque	• Éthique des affaires • Résilience de l’entreprise
---------------------------	---	---

Faits saillants de 2024 en matière de durabilité de l'entreprise



Améliorer le bien-être financier

Élaboration de plans de leçons équitables, en collaboration avec des enseignants et enseignantes de l'Ontario, concernant les notions de base de l'investissement pour les élèves du secondaire¹.

Production de 799 webémissions conçues pour divers publics : étudiants et étudiantes, conseillers et conseillères, particuliers et investisseurs institutionnels.

Expérience numérique classée n° 1 par les conseillers et conseillères en placements pour la cinquième année consécutive³.



Prendre des décisions durables

Réalisation de 265 interventions auprès de 202 sociétés dans lesquelles nous investissons à l'échelle mondiale. Ces interventions portaient sur des questions environnementales, sociales ou de gouvernance.

Développement de solutions de placement conçues pour répondre aux besoins uniques de la clientèle institutionnelle au Canada.

Intégration d'EcoVadis, une plateforme d'évaluation de la durabilité, pour analyser l'empreinte individuelle de nos principaux fournisseurs.



Renforcer les collectivités et notre milieu de travail

Collectivement, nous avons fait don de 5,2 millions de dollars à des organismes de bienfaisance qui œuvrent à améliorer l'éducation, le soutien communautaire, les arts et la culture, l'environnement, les services de santé et les services sociaux.

Reconnaissance comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada en 2024, pour la 9^e année consécutive².

Reconnaissance comme l'un des meilleurs milieux de travail pour l'inclusion selon le classement Great Place to Work® de 2024⁴.

Agir en tant qu'entreprise responsable et intègre

Poursuite de l'élaboration d'un cadre de gestion des risques liés aux facteurs ESG en vue de définir un ensemble de principes directeurs, de méthodologies et d'exigences minimales pour la gestion des risques liés aux facteurs ESG dans l'ensemble des activités de Fidelity Canada.

Établissement d'un programme de surveillance de la résilience des fournisseurs clés afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble des risques liés au recours à nos fournisseurs les plus importants.

Pour en savoir plus sur les pratiques de Fidelity Canada en matière de durabilité de l'entreprise, consultez le Rapport 2024 sur le développement durable.

1 Ces plans sont intentionnellement conçus pour intégrer des adaptations et des modifications spécifiques à divers styles d'apprentissage, conformément au cadre L'apprentissage pour tous du curriculum de l'Ontario.

2 Pour en savoir plus, consultez le site [Top Employer : Fidelity Canada](#) (en anglais).

3 En partenariat avec Environics Research, nous avons mené l'étude 2024 d'Environics sur l'expérience numérique des conseillers. Dans le cadre de cette étude, les conseillers et conseillères en placements ont indiqué la note qu'ils donneraient aux services numériques de leurs fournisseurs de placements. Il s'agit du classement obtenu par FIC dans le cadre de l'étude, pour la catégorie des services numériques. Dans le cadre de cette étude, 804 conseillers et conseillères représentatifs du pays ont été interrogés en mai 2024.

4 Pour en savoir plus, consultez la page [Best Workplaces for Inclusion 2024 | Great Place To Work® Canada](#) (en anglais).

L'investissement durable chez Fidelity

La stratégie d'investissement durable de Fidelity

À titre de société de placement, notre priorité consiste à créer de la valeur pour notre clientèle. Nous nous engageons à prendre en compte le développement durable dans le cadre de nos recherches sur les placements et à offrir une variété de solutions d'investissement durable.

Notre démarche d'investissement durable comporte les cinq éléments suivants :

- 1. Recherche sur les enjeux ESG** – Les facteurs ESG importants, qui sont ceux qui ont le potentiel d'influer sur le risque ou le rendement, font partie des nombreuses données de recherche prises en compte dans l'évaluation des titres. Fidelity estime que les facteurs ESG jouent un rôle important dans le processus de recherche global et qu'ils peuvent aider à repérer des sociétés susceptibles de créer de la valeur à long terme pour les investisseurs. Elle intègre également des cotes ESG et des cotes de durabilité, exclusives ou provenant de tiers, pour éclairer ses recherches sur les placements. Les sociétés sont évaluées en fonction des facteurs ESG qui, selon nous, sont pertinents et devraient avoir une incidence importante sur leurs activités.
- 2. Gestion des placements** – Étant l'un des plus importants gestionnaires d'actifs au Canada, nous sommes en mesure, par l'entremise du dialogue et du vote par procuration, de discuter de sujets liés aux facteurs ESG avec les sociétés. Notre dialogue avec les sociétés fait partie de notre démarche de recherche fondamentale et nous discutons habituellement avec l'ensemble des émetteurs. Nos discussions peuvent porter sur les facteurs ESG et sur d'autres facteurs qui ont une incidence importante sur le risque de placement ou le potentiel de rendement. Le vote par procuration est exercé pour l'ensemble des Fonds Fidelity conformément aux lignes directrices de chaque sous-conseiller concernant le vote par procuration^{5,6}.
- 3. Communication** – Nous nous efforçons de faire preuve de transparence envers nos investisseurs au sujet de leurs placements, et de leur présenter les attributs des produits d'investissement durable que nous offrons de façon à ce qu'ils puissent mieux comprendre les caractéristiques ESG de nos fonds. Nous cherchons également à renseigner notre clientèle sur les enjeux ESG et sur nos capacités d'investissement durable par le biais d'articles sur le leadership éclairé, de webémissions, d'événements et d'autres moyens.
- 4. Solutions de placements durables** – Fidelity s'est fixé pour mission d'aider le public investisseur à se bâtir un meilleur avenir et à garder une longueur d'avance sur ses objectifs financiers. Nous offrons aux investisseurs particuliers et institutionnels des stratégies de placement variées pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers et personnels. Par ailleurs, Fidelity offre une gamme de solutions d'investissement durable à l'intention de ceux et celles qui souhaitent harmoniser leurs placements à leurs valeurs. Fidelity peut également élaborer des solutions sur mesure pour répondre aux besoins uniques de la clientèle institutionnelle canadienne.
- 5. Collaboration** – Signataire des Principes pour l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies, Fidelity a démontré son engagement à maintenir et à élargir l'adoption et l'utilisation de pratiques exemplaires en matière d'investissement durable. De plus, Fidelity est membre de l'Association pour l'investissement responsable. Ces collaborations nous tiennent informés des développements liés aux enjeux ESG dans le secteur et nous aident à évaluer nos efforts par rapport à la norme.



⁵ Les fonds ESG sont des fonds dont les objectifs de placement sont axés sur les facteurs ESG.

⁶ <https://lauteurite.qc.ca/fileadmin/lauteurite/reglementation/valeurs-mobilieres/0-avis-acvm-staff/2024mars07-81-334-avis-acvm-revise-fr.pdf>

⁶ https://www.fidelity.ca/content/dam/fidelity/fr/documents/proxy/proxy_voting_guidelines_fil_f.pdf



Collaborations



Association pour l'investissement responsable

L'Association pour l'investissement responsable (AIR) vise à promouvoir l'investissement responsable (IR) au Canada. Pour réaliser sa mission, l'AIR organise des conférences et élabore des formations et des contenus destinés aux conseillers et conseillères afin de leur permettre d'améliorer leurs connaissances en matière d'IR. Fidelity est membre associée depuis 2019.



Principes pour l'investissement responsable

Les signataires des Principes pour l'investissement responsable forment un réseau international d'investisseurs et sont les principaux partisans de l'investissement responsable à l'échelle de la planète. Ces signataires s'engagent à suivre six principes qui visent à intégrer les facteurs ESG dans le processus de placement, les politiques et les pratiques des entreprises, ainsi qu'à mettre l'accent sur la divulgation et la transparence. Fidelity est signataire depuis 2020⁷.

⁷ Fidelity Investments Canada s.r.l. (« Fidelity ») est devenue signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies le 16 décembre 2020, tandis que Fidelity Gestion d'actifs (Canada) s.r.l. (« FGAC ») (ancien gestionnaire de placements autonome qui a fusionné avec FIC au début de 2021) est devenue signataire le 23 septembre 2019.

Intégration des facteurs ESG au processus de recherche sur les placements de Fidelity

Intendance

Fidelity fait principalement appel à des styles de placement actifs fondés sur une recherche fondamentale ascendante rigoureuse. Notre objectif premier consiste à offrir un rendement à long terme à notre clientèle. Nous estimons que l'acquisition d'une compréhension approfondie des sociétés dans lesquelles nous investissons, y compris leurs caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance, est essentielle à notre réussite.

Fidelity est convaincue que le respect de normes élevées en matière de responsabilité d'entreprise est une pratique sensée. Le processus de recherche sur les placements entrepris par nos analystes et gestionnaires de portefeuille tient compte des facteurs ESG lorsque nous estimons qu'ils ont une incidence importante sur le risque de placement ou le potentiel de rendement. Fidelity estime que les facteurs ESG jouent un rôle important dans le processus de recherche global et qu'ils peuvent aider à repérer des sociétés susceptibles de créer de la valeur à long terme pour les investisseurs.

Les objectifs et les stratégies de placement des Fonds Fidelity axés sur les facteurs ESG sont définis dans leurs prospectus respectifs, qui détaillent également les paramètres ESG utilisés. Au regard des objectifs, des stratégies et de l'univers de placement des Fonds Fidelity qui ne sont pas axés sur les facteurs ESG⁸, seuls le conseiller/sous-conseiller et les gestionnaires de portefeuille de Fidelity concernés peuvent, à leur entière discrétion, déterminer si des facteurs ESG importants sont pertinents pour l'évaluation d'une société et dans quelle mesure. Dans les cas où un Fonds Fidelity qui n'est pas axé sur les facteurs ESG utilise une ou plusieurs stratégies ESG (par exemple, la recherche de sociétés exemplaires, l'intégration des facteurs ESG, le filtrage négatif, etc.), soit dans le cadre de sa stratégie d'investissement principale ou de son processus de sélection des placements, nous décrivons la stratégie ESG utilisée dans le prospectus propre à ce fonds.

Processus de recherche sur les placements

En ce qui concerne nos stratégies de gestion active, les analystes en placement de Fidelity, qui sont le principal point de contact entre Fidelity et les sociétés dans lesquelles nous investissons, procèdent à une analyse quantitative et qualitative approfondie des placements potentiels.

Les rencontres sont complétées par des visites sur place et des appels ponctuels, si nécessaire. Les sources d'information peuvent inclure les clients, les fournisseurs, les concurrents, les experts externes du secteur, les analystes de recherche côté vendeur et les autres actionnaires, avec qui nous communiquons à la fois directement et par l'entremise de réseaux intermédiaires. Les facteurs ESG figurent parmi les nombreuses données de recherche prises en compte dans l'évaluation d'un titre et peuvent être des aspects importants du processus de recherche global. Fidelity se sert de cotes ESG et de cotes de durabilité exclusives ou provenant de tiers pour éclairer ses recherches sur les placements. Les cotes exclusives de Fidelity sont établies en fonction de données fondamentales et sont déterminées par des spécialistes en recherche à l'échelle de l'organisation. Plusieurs sources de données sont mises à profit, notamment les divulgations publiques et les engagements de la direction des sociétés. Les données de tiers, comme les données de recherche de MSCI sur les facteurs ESG, sont également utilisées pour compléter nos propres recherches fondamentales. Les sociétés sont évaluées en fonction des facteurs ESG que nous jugeons pertinents et importants pour leurs activités à long terme. Les cotes exclusives nous servent d'évaluation prospective de l'intégration par une entreprise des facteurs ESG dans son modèle d'affaires.

Le processus de contrôle des risques, des facteurs et des occasions ESG s'inscrit dans le cadre de la démarche de recherche fondamentale, qui comprend la mise à jour régulière de notre évaluation des facteurs financiers et ESG importants pour les sociétés couvertes.

⁸ Les fonds non axés sur les facteurs ESG sont des fonds qui ne tiennent pas compte des facteurs ESG dans leur processus de placement.
<https://lautorite.qc.ca/fileadmin/lautorite/reglementation/valeurs-mobilieres/0-avis-acvm-staff/2024/2024mars07-81-334-avis-acvm-revise-fr.pdf>

Intégration des facteurs ESG

L'analyse des facteurs ESG est principalement réalisée par les analystes de nos équipes de placement. Nos gestionnaires de portefeuille peuvent également jouer un rôle actif dans l'analyse des effets potentiels des facteurs ESG.

En ce qui concerne nos stratégies de gestion active, notre approche de placement repose sur une recherche ascendante. En plus d'étudier la situation financière et les résultats, nos gestionnaires de portefeuille et nos analystes procèdent également à une analyse qualitative des placements potentiels. Ils examinent les activités, les clients et les fournisseurs afin d'avoir une vue d'ensemble de chaque société dans laquelle nous investissons.

Voici des exemples de facteurs ESG que nos équipes de placement peuvent prendre en compte dans le cadre de leur processus de recherche fondamentale :

- la gouvernance d'entreprise (p. ex., structure du conseil d'administration, rémunération des cadres supérieurs);
- les droits des actionnaires (p. ex., élection des administrateurs, modifications apportées au capital);
- les changements réglementaires (p. ex., restrictions sur les émissions de gaz à effet de serre [GES], codes de gouvernance);
- les menaces physiques (p. ex., conditions météorologiques extrêmes, changements climatiques, pénuries d'eau);
- les problèmes de marque et de réputation (p. ex., antécédents négatifs en matière de santé et de sécurité, atteintes à la cybersécurité);
- la gestion de la chaîne d'approvisionnement (p. ex., augmentation du nombre de décès, taux d'absence résultant d'une blessure, relations de travail);
- les pratiques de travail (p. ex., respect des dispositions relatives à la santé, à la sécurité et aux droits de la personne).

L'équipe responsable de l'investissement durable de FIL travaille en étroite collaboration avec la division de gestion des placements de Fidelity et apporte une assistance clé pour la mise en œuvre du cadre d'investissement durable de FIL :

- étroite collaboration avec l'équipe de placement à l'échelle mondiale, pour toutes les catégories d'actifs, afin d'intégrer les questions ESG au processus de recherche, le cas échéant;
- échanges avec les sociétés dans lesquelles nous investissons au sujet des risques et des occasions liés aux facteurs ESG;
- maintien d'une compréhension approfondie des thèmes et des tendances ESG du moment dans le monde entier;
- participation à des séminaires et à des conférences externes portant sur les tendances et l'intégration ESG;
- formation sur les facteurs ESG auprès de l'équipe de placement et à l'échelle de l'entreprise;
- production de rapports internes sur les facteurs ESG, y compris des rapports d'analystes sur les thèmes et enjeux ESG actuels ou émergents, des examens des gestionnaires de portefeuille et des analyses sectorielles;
- coordination et traitement des questions spécifiques de la clientèle sur les facteurs ESG;
- application des lignes directrices de Fidelity concernant le vote par procuration;
- production de rapports destinés à la clientèle sur l'intégration des facteurs ESG et le vote par procuration, sur demande.

Au 31 décembre 2024, FIL employait 33 spécialistes attirés à l'investissement durable.



Cotes ESG exclusives

Les cotes ESG de Fidelity sont conçues par nos collègues de FIL et sont accessibles à tous les fonds gérés par la division de gestion des actifs de Fidelity et aux fonds sous-gérés par FIL. Ces cotes visent à fournir à l'équipe des placements une évaluation prospective de la capacité d'un émetteur à gérer les enjeux importants liés au développement durable de manière à favoriser plutôt qu'à nuire à la création de valeur à long terme pour les actionnaires. Nos cotes se distinguent des cotes ESG fournies par des tiers à plusieurs égards. Premièrement, elles sont prospectives. Deuxièmement, les principales données utilisées par les cotes pour repérer et évaluer les risques ESG importants qui touchent un émetteur relèvent des interactions avec celui-ci et la diligence raisonnable effectuée par les analystes fondamentaux de Fidelity.

Nos cotes ESG sont intégrées à notre processus de recherche et sont mises à la disposition de tous les membres de la division de gestion des placements de Fidelity par l'intermédiaire de notre plateforme de recherche interne.

En quoi consistent les cotes ESG de Fidelity?

Les cotes ESG de Fidelity sont constituées d'une combinaison d'indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui visent à traiter les principaux problèmes dans chaque secteur en fournissant un point de vue global et prospectif des pratiques ESG d'une entreprise. La méthode d'évaluation reflète l'évolution de la démarche de Fidelity en matière d'intégration des facteurs ESG et repose sur le principe de la double importance relative, en mettant l'accent sur les facteurs ESG du point de vue du risque pour l'entreprise ainsi que du point de vue des répercussions environnementales et sociétales des activités d'une société.

Nos analystes attribuent une cote de A (meilleure) à E (pire) à chaque société évaluée. La cote A est donnée aux sociétés qui comprennent très bien les enjeux ESG pouvant avoir une incidence sur la valeur à long terme pour leurs actionnaires, et qui les gèrent de façon proactive. Pour la cote E, c'est l'inverse.



Comment les cotes de Fidelity nous procurent-elles un avantage concurrentiel?

Les cotes ESG de Fidelity sont fondées sur notre analyse ascendante des sociétés ainsi que sur nos interactions régulières avec l'équipe de direction et le conseil d'administration des sociétés faisant partie de notre bassin de 4 000 émetteurs. Pour effectuer nos évaluations en matière de développement durable, nous utilisons des données quantitatives spécifiques et exhaustives. Nous complétons ensuite ces évaluations quantitatives, qui sont habituellement rétrospectives, à l'aide des données qualitatives fournies par nos spécialistes en analyse fondamentale et en investissement durable. Cela nous permet de faire en sorte que nos évaluations soient prospectives et mettent l'accent sur les enjeux qui comptent vraiment.

Les cotes sont attribuées par les analystes en placement de Fidelity et de FIL à l'échelle mondiale. Nos analystes collaborent entre eux dans l'ensemble des catégories d'actifs et organisent chaque année plus de 18 000 rencontres avec des dirigeants d'entreprise. Ils actualisent les cotes au moins une fois par année, ainsi qu'à chaque fois qu'un événement ESG d'importance survient.

Nous avons évalué l'importance relative des facteurs ESG pour plus de 180 sous-secteurs distincts. Chacun de ces profils est formé à partir d'indicateurs ESG précis qui sont sélectionnés et pondérés individuellement. Une telle granularité permet de créer des ensembles d'indicateurs plus ciblés et plus pertinents pour chaque sous-secteur, puisque chacun présente des caractéristiques d'importance relative spécifiques.

Les conclusions concernant chaque indicateur sont regroupées au niveau des trois piliers ESG (environnemental, social et gouvernance), qui sont ensuite combinés pour générer une cote ESG globale de l'émetteur et une cote visant à évaluer ses progrès. Pour compléter la cote globale ESG, chaque émetteur se voit également attribuer une cote de trajectoire, c'est-à-dire une évaluation des progrès attendus de sa part en matière de durabilité au cours des 12 mois suivants, par comparaison à ses pairs.

Pour chaque indicateur, nous nous attardons sur quatre éléments en particulier : la sensibilisation, les efforts, les résultats et l'orientation du changement. Autrement dit, nous tenons compte à la fois des ambitions d'une société et de ses efforts passés. Il est important pour nous de savoir si une société est sur une trajectoire de « stabilité », de « progrès » ou de « détérioration ». Nous nous tournons vers l'avenir plutôt que vers le passé. Nous croyons que c'est là que réside la valeur pour les investisseurs, et c'est ce qui distingue nos cotes de celles de diverses sources tierces.

En plus de nos propres cotes exclusives, nous utilisons les données de fournisseurs d'analyses et de cotes externes, comme MSCI et ISS Climate Solutions, pour compléter notre recherche interne.

Les produits de placement durable de Fidelity

Fidelity offre une variété de solutions à sa clientèle.



FNB et Fonds FNB Fidelity Développement durable mondial

Approche d'investissement durable : intégration des facteurs ESG, méthode de sélection de premier rang et sélection par exclusion.

Le **FNB Fidelity Développement durable mondial** (tout comme son fonds commun de placement) est une stratégie d'actions multifactorielle quantitative mondiale qui investit principalement dans des sociétés dotées de caractéristiques ESG favorables, d'après la définition de MSCI.



Fonds Fidelity Leadership au féminin

Approche d'investissement durable : intégration des facteurs ESG et placement thématique.

Le **Fonds Fidelity Leadership au féminin** est une stratégie d'actions américaines de base qui investit principalement dans des sociétés qui privilégient le leadership et l'avancement des femmes au sein de leur organisation.



Fonds Fidelity Leadership climatique

Approche d'investissement durable : intégration des facteurs ESG et placement thématique.

Les **Fonds Fidelity Leadership climatique^{MD}** sont une gamme de fonds d'investissement (actions, revenu fixe et équilibré) axés sur le climat et conçus pour tirer parti des occasions et des risques issus de la tendance mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone.

Par ailleurs, l'équipe institutionnelle de FIC, Placements institutionnels Fidelity Canada, offre des stratégies actives axées sur le contrôle des risques qui comprennent des solutions d'actions canadiennes, américaines, internationales et mondiales, de titres à revenu fixe, de répartition de l'actif et de placements non traditionnels, ainsi que des solutions sur mesure, dont celles dotées de capacités en matière de facteurs ESG⁹.

⁹ Placements institutionnels Fidelity Canada est une dénomination commerciale de Fidelity Investments Canada s.r.l.



Participation active

La démarche de Fidelity en matière de participation active comprend les rencontres avec les sociétés et les votes par procuration que nous effectuons. Nous entreprenons ces démarches afin de mieux comprendre l'approche de chaque société à l'égard des facteurs ESG et les effets que les risques et occasions qui y sont liés sont susceptibles d'avoir sur ses activités, et de nous assurer que ses pratiques ne donnent pas lieu à des risques ESG importants qui ne seraient pas pris en compte.

Cette démarche soutient la répartition des actifs de la clientèle de deux façons importantes : en orientant le processus de placement à l'étape de la recherche et en tirant parti de notre participation dans les entreprises pour les aider à apporter des changements positifs. En réponse à un dialogue ou à un vote par procuration, une société peut choisir d'élaborer des politiques ou d'améliorer ses processus de manière à soutenir la création de valeur à long terme.

Nous croyons que le dialogue est essentiel pour mieux comprendre les occasions et les risques ESG qui ont une incidence sur les sociétés dans lesquelles nous investissons, ainsi que pour améliorer les pratiques des émetteurs et les résultats de placement à long terme.

Le processus de dialogue et de vote par procuration chez Fidelity

Repérer les occasions de dialogue

Nous entretenons un dialogue continu avec la direction des sociétés dans lesquelles nous investissons. Au moins deux fois par an, nos gestionnaires de portefeuille et analystes tiennent des réunions formelles avec ces entreprises. Par ailleurs, nous échangeons avec les entreprises dans des circonstances particulières comme celles-ci :

- controverse ou événement défavorable (p. ex., un cas de mauvaise gouvernance);
- entreprises signalées par nos analystes, lors de l'attribution des cotes de durabilité exclusives de Fidelity, comme étant de bonnes candidates pour le dialogue (p. ex., exposition à des risques liés à la durabilité);
- interventions thématiques de l'équipe de l'investissement durable de FIL sur un enjeu particulier comme la gestion de la chaîne d'approvisionnement;
- interventions sur un point de gouvernance ou un événement particulier (p. ex., une fusion ou une acquisition) à la demande des émetteurs;

Nos interventions

Lorsque nous repérons une occasion d'intervention, nous pensons qu'une bonne approche est d'établir un dialogue constructif avec les entreprises pour leur expliquer nos convictions et nos attentes, ainsi que pour favoriser l'établissement de nouvelles pratiques et politiques. Fidelity étant connue pour son optique axée sur les paramètres fondamentaux à long terme et pour ses relations de longue date avec les émetteurs du monde entier, nous estimons être bien placés pour promouvoir des pratiques axées sur la durabilité. C'est pourquoi, pour opérer des changements, il est souvent préférable selon nous de nouer le dialogue avec les entreprises plutôt que de les exclure de nos portefeuilles.

Notre processus d'engagement auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons est clair et transparent; les éléments suivants sont fixés dès le début :

- Enjeux clés – Thèmes sur lesquels l'entreprise peut s'améliorer, comme adopter des pratiques exemplaires par rapport au secteur et à ses pairs.
- Objectif – Résultat final attendu de l'intervention.
- Jalons – Signes que l'entreprise fait des efforts pour atteindre l'objectif que nous avons communiqué.
- Indicateurs de rendement clés (IRC) – Les IRC sont des mesures quantifiables du rendement au fil du temps. Ils nous permettent d'évaluer les progrès d'une société par rapport aux jalons.
- Échéancier – Délai au terme duquel on peut raisonnablement s'attendre à une amélioration.
- Statut – Mesure ponctuelle des progrès (p. ex., aucun progrès vs certains progrès vs réussite).

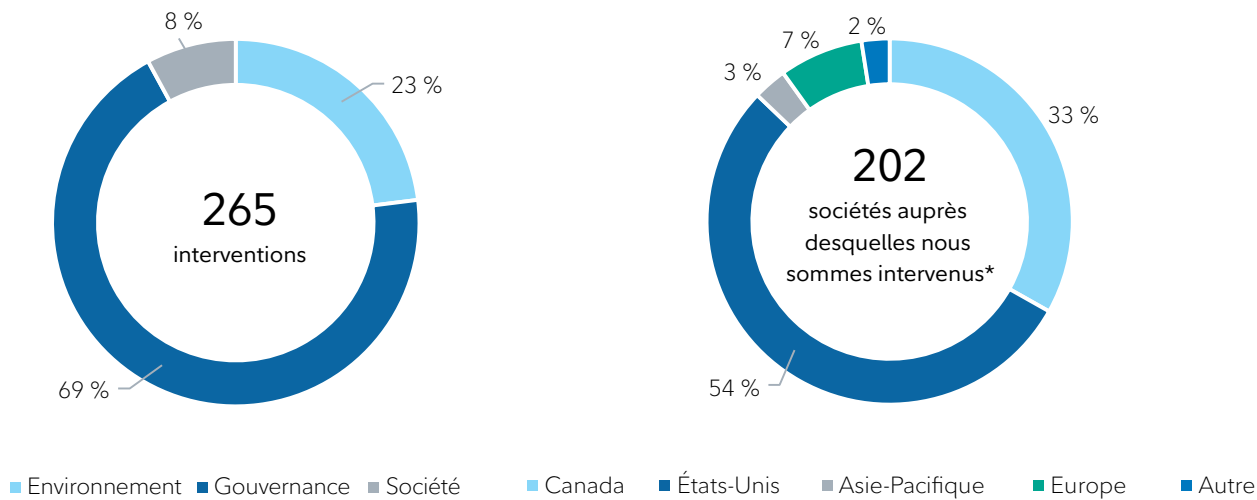
Suivi des progrès

Il est tout aussi important de suivre l'avancement des démarches que de les démarrer, car il faut évaluer les changements et vérifier si les objectifs intermédiaires et finaux ont été atteints. Nos analystes et nos spécialistes de l'investissement durable documentent tous les échanges qui ont eu lieu avec les entreprises au moyen d'une plateforme centralisée, accessible à toute l'équipe des placements. Cette transparence et cette accessibilité permettent à l'équipe de se familiariser avec les divers secteurs, thèmes et catégories d'actifs, ce qui enrichit leurs connaissances. Nos démarches de dialogue peuvent avoir divers échéanciers selon l'importance et l'urgence de l'enjeu ESG. Les résultats (ou l'absence de résultats) de nos interventions sont également compilés par nos analystes dans notre système de cotes de durabilité.

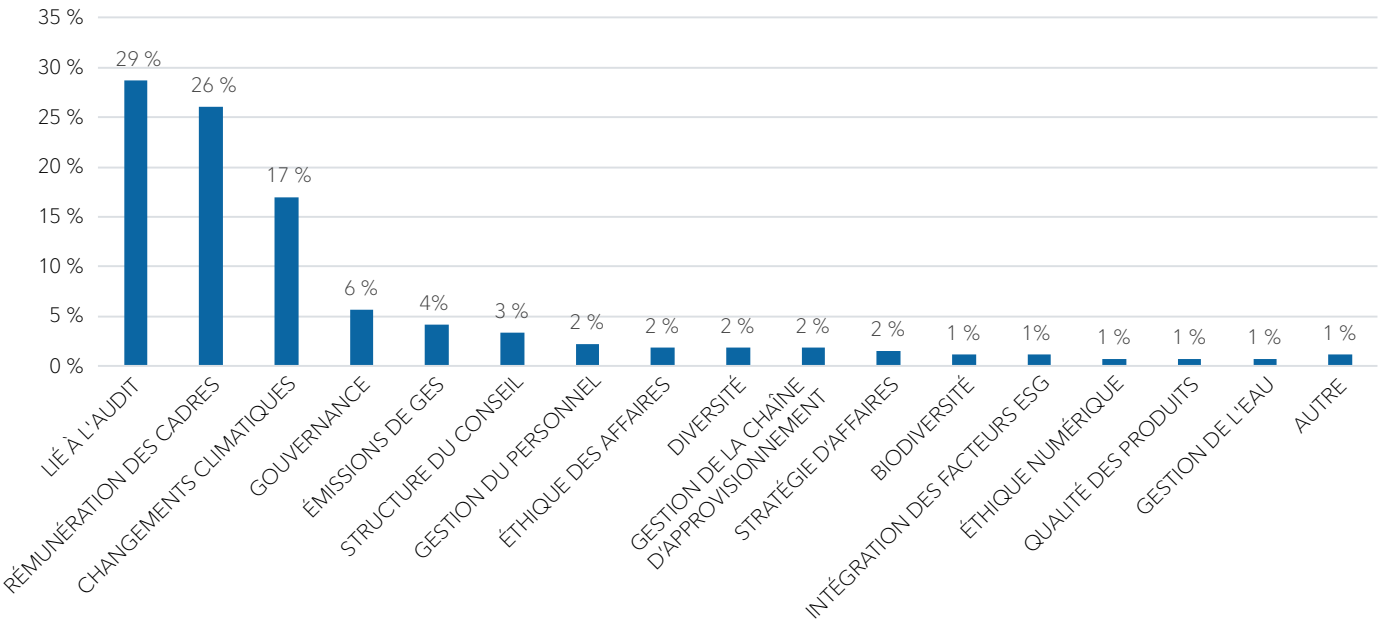
Faits saillants de nos interventions en 2024

Les données relatives aux interventions et les exemples fournis dans le présent document se rapportent aux actifs gérés par la division de gestion des placements de Fidelity Investments Canada s.r.l.

Au cours de l'année 2024, nous avons mené 265 interventions auprès de 202 sociétés partout dans le monde, dans le but d'influencer leurs pratiques ESG ou d'améliorer leur divulgation en matière d'enjeux ESG. Ces interactions comprenaient les rencontres (en personne ou virtuelles) et des formes de communication écrites. Les interventions portaient généralement sur les enjeux liés à la gouvernance d'entreprise, mais le changement climatique a également été un thème courant.



Répartition des sujets abordés*



* Les totaux des graphiques peuvent être légèrement supérieurs ou inférieurs à 100 %, car les chiffres ont été arrondis.

Exemples d'interventions

SOCIÉTÉ DÉTENUE : SOCIÉTÉ DE TRANSPORT

Sujets abordés : structure du conseil d'administration, stratégie d'affaires, gestion du personnel, émissions de gaz à effet de serre (GES)

Contexte : En 2024, nous avons échangé avec la société sur divers sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Priorités de l'intervention

Structure du conseil d'administration : Le conseil d'administration de la société a connu des changements au cours des dernières années. Il compte maintenant plus d'administrateurs ayant une expérience directe du secteur et une plus grande diversité de points de vue, ce qui peut être avantageux pour la société, car il accueille favorablement les perspectives, les idées et les manières de penser variées au sein de l'organisation.

Stratégie d'affaires : L'objectif de la société est d'être un chef de file, tant en matière de croissance que d'efficacité opérationnelle. Nous estimons que le modèle d'exploitation prévu mis en œuvre par le chef de la direction, qui met l'accent sur la rapidité, est une décision stratégique importante, car il peut déterminer la trajectoire de croissance de la société.

Gestion du personnel : Les difficultés à attirer et à retenir des talents ont nui à la croissance des capacités dans l'ensemble du secteur. L'amélioration de la qualité de vie du personnel de première ligne est donc devenue une priorité pour l'équipe de direction. Au moment de nos échanges, la société a indiqué qu'elle travaillait sur d'autres solutions aux problèmes de qualité de vie. De plus, le conseil d'administration œuvre sans relâche à planifier la relève et à renforcer les capacités de la haute direction. L'une des initiatives du chef de la direction consiste à assurer une rotation des rôles au sein de l'équipe de direction de l'entreprise, afin que les membres de l'équipe puissent acquérir une expérience multidisciplinaire plutôt qu'une expertise approfondie dans un seul domaine.

Émissions de GES : Au cours de cette intervention, nous avons également discuté des émissions de GES. La société a défini des cibles de réduction de ses émissions de GES d'ici 2030 par rapport à son niveau de référence de 2019. Elle a été en mesure de réduire l'intensité de ses GES de 2019 à 2022, et le reste de son objectif dépend de l'utilisation de biocarburants dans les locomotives. La société s'efforce de trouver une source d'approvisionnement en carburant de ce type, mais elle est en concurrence avec d'autres secteurs.





SOCIÉTÉ DÉTENUE : DÉTAILLANT EN PRODUITS ALIMENTAIRES

Sujets abordés : biodiversité, changements climatiques, rémunération des dirigeants

Contexte : En 2024, nous avons échangé avec la société sur divers sujets, dont la biodiversité, les changements climatiques et la rémunération des dirigeants.

Priorités de l'intervention

Biodiversité : Nous estimons que cette société est bien avancée en ce qui concerne ses politiques, ses divulgations et la définition de cibles sur des sujets environnementaux. Nous avons demandé aux dirigeants s'ils envisageaient de suivre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (TNFD) étant donné qu'ils ont suivi celles du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD). Les dirigeants ont indiqué qu'ils avaient commencé à examiner les exigences de déclaration du TNFD d'une manière générale, mais qu'il lui restait à les examiner plus en détail. De plus, ils estiment qu'ils se sont implicitement engagés à ne pas contribuer à la déforestation pour ses principales matières premières grâce à ses politiques d'approvisionnement responsable. Nous avons encouragé la société à publier des informations plus explicites à ce sujet ainsi que des dates cibles globales et une date limite comparable à celles de ses pairs. Dans le cadre de ses activités directes, elle a déjà atteint sa cible pour l'un de ses produits de base. Les engagements à l'égard de la chaîne d'approvisionnement sont plus compliqués en raison des différents niveaux de traçabilité et de surveillance de certains produits de base, mais la société cherche à s'attaquer à ce problème.

Changements climatiques : La société communique les émissions de portées 1 à 3 et a établi des cibles de réduction des émissions pour 2025. Elle planifie ses objectifs et ses plans de transition climatique pour l'après-2025. Nous avons encouragé la société à faire évaluer ses cibles climatiques et son ambition en matière de carboneutralité par un tiers. Plus tard dans l'année, la société a annoncé dans son rapport annuel 2023 sur le développement durable qu'elle avait l'intention de définir des cibles fondées sur des données scientifiques et qu'elle prévoyait que ses cibles pour l'après-2025 seraient validées. Dans le cadre de ce dialogue, nous avons également souligné que nous encourageons les sociétés, le cas échéant, à adopter les lignes directrices de la Science Based Targets Initiative (SBTi) en matière de forêts, de terres et d'agriculture¹⁰. Point positif, la société a fait savoir qu'elle avait l'intention de les adopter, mais qu'elle n'en était qu'au début du processus de validation.

Rémunération des dirigeants : Nous avons souligné notre préférence pour l'intégration d'une mesure fondée sur le rendement à son programme incitatif à long terme. Nous avons indiqué qu'à notre avis, il est préférable de faire peser davantage la mesure de rendement dans le programme incitatif à long terme afin de mieux harmoniser les incitatifs entre les dirigeants et les actionnaires.

¹⁰ Les lignes directrices de la SBTi en matière de forêts, de terres et d'agriculture définissent les exigences, les recommandations et les méthodologies pour établir des cibles scientifiques concernant les forêts, les terres et l'agriculture.



SOCIÉTÉ DÉTENUE : DÉTAILLANT EN ALIMENTATION

Sujets abordés : biodiversité, changements climatiques, gestion des déchets, gestion de l'eau

Contexte : Nous avons échangé avec la société à deux reprises au cours de l'année, principalement sur des sujets environnementaux.

Priorités de l'intervention

Au fil des ans, nous avons mené un dialogue constructif avec la société, qui a progressé à l'égard de certains sujets de mobilisation.

Gestion des déchets : La société s'était déjà fixée pour objectif de s'approvisionner en emballages auprès de sources renouvelables, recyclées ou certifiées d'ici 2025. Par la suite, cette stratégie a été repensée en deux objectifs stratégiques : 1) réduire les plastiques problématiques et 2) accroître le contenu recyclé. En 2024, elle a pris un engagement mesurable à échéance fixe visant à réduire la teneur en plastique vierge des emballages à usage unique destinés à la clientèle. Nous avons accueilli favorablement cette nouvelle cible, puisque nous avons déjà discuté à plusieurs reprises avec la société de la nécessité d'établir des cibles mesurables à échéance fixe. Les dirigeants ont indiqué qu'ils exploraient des solutions pour réduire l'utilisation du plastique qui soient à la fois rentables, évolutives, et à même d'offrir une expérience client satisfaisante. Nous avons discuté de certains de ces éléments dans notre deuxième intervention.

Changements climatiques et biodiversité : Notre conversation a mis l'accent sur un produit de base en particulier de la chaîne d'approvisionnement de la société qui représente plus de la moitié de son empreinte totale de GES. Nous avons réitéré nos trois principales demandes dans le cadre de ce dialogue : 1) la déclaration des progrès réalisés par la société par rapport à son engagement pour 2030 de ne pas contribuer à la déforestation dans tous ses secteurs d'activité; 2) la mise en œuvre des initiatives de traçabilité initiales; et 3) l'adoption des lignes directrices de la SBTi en matière de forêts, de terres et d'agriculture pour sa publication d'informations concernant ses émissions de GES et les cibles définies. Nous avons été encouragés de constater que la société se prépare à soumettre ses cibles de carboneutralité à la validation de la SBTi et qu'elle travaille à l'établissement de cibles de réduction de ses émissions liées aux forêts, aux terres et à l'agriculture. Dans le cadre de notre deuxième intervention, nous avons appris que la société établit une feuille de route pour la nature, prévue dans les prochaines années. La traçabilité demeure difficile en raison de la complexité de la chaîne d'approvisionnement et des modèles d'exploitation de la société. Nous continuerons de surveiller ses progrès à cet égard.

Gestion de l'eau : Nous avons déterminé que la consommation d'eau dans la chaîne d'approvisionnement était un facteur ESG important et un point de faiblesse pour la société. La plus grande partie de son empreinte hydrique provient de ses chaînes d'approvisionnement agricoles. La société a effectué une évaluation du cycle de vie en 2020, mais a décidé de se concentrer sur les émissions de carbone et n'a pas publié les résultats liés à l'eau. Nous lui avons demandé si elle envisagerait de divulguer son évaluation du risque lié à l'eau, comme ses pairs. Lors de notre deuxième intervention, les dirigeants ont indiqué qu'ils effectueront une évaluation du risque lié à l'eau et qu'ils fourniront d'autres mises à jour en 2025. Nous continuons d'encourager l'amélioration des pratiques à cet égard.



SOCIÉTÉ DÉTENUE : FABRICANT DE VÊTEMENTS ET DE CHAUSSURES

Sujets abordés : biodiversité, gestion de la chaîne d'approvisionnement, traitement de la fin de vie des produits

Contexte : Nous avons échangé avec la société principalement sur des questions environnementales.

Priorités de l'intervention

Ces dernières années, nous avons eu plusieurs échanges avec les dirigeants, principalement sur des sujets environnementaux.

Biodiversité : Le risque de déforestation de la société provient de son approvisionnement en matériaux clés. La société a réalisé des progrès au cours de l'année écoulée en publiant une nouvelle politique d'approvisionnement plus rigoureuse pour certaines matières premières. Cette politique à portée élargie comportait des dates limites et a été élaborée à la suite d'un examen des lignes directrices du secteur. Tout en reconnaissant cette évolution positive, nous avons évoqué avec la société une autre politique d'approvisionnement, établie pour d'autres matières premières également liées par la déforestation, même si c'est dans une moindre mesure. Nous voulions comprendre les différences de portée, de chevauchement et de nuance entre les deux, notamment les dates limites et les mécanismes de surveillance associés.

Gestion de la chaîne d'approvisionnement : La société a pour objectif temporel de retracer le parcours de plusieurs de ses principaux matériaux tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit d'une bonne pratique par rapport à ses pairs, et l'une de nos demandes dans le cadre de nos interventions avec d'autres entreprises du secteur. Même si la société a fait beaucoup de travail et a élargi son programme de traçabilité pour couvrir tous les principaux matériaux pour lesquels elle a une cible, elle n'a pas encore une vue d'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement pour chaque matériau. Compte tenu de l'importance accordée par la réglementation de l'Union européenne à la traçabilité au sein des chaînes d'approvisionnement, nous avons demandé quelles technologies la société utilise à cet effet. La société a indiqué qu'elle utilise des enquêtes de diligence raisonnable sur lesquelles elle se fonde pour évaluer toute la chaîne d'approvisionnement.

Traitement de la fin de vie des produits : Nous avons discuté de la circularité, une priorité du secteur qui pose de nombreux défis. La société mène diverses initiatives de circularité à l'échelle de ses marques. Nous avons demandé quelle proportion des produits est recyclable aujourd'hui ou si la société pouvait contextualiser ses programmes de réparation. Même si les dirigeants n'ont pas répondu directement à notre question, ils ont commenté le travail qu'ils ont effectué pour l'une des marques. Pour promouvoir la circularité, la société a échangé avec des législateurs de certaines régions afin d'accélérer les programmes de reprise et a établi des partenariats avec des organismes du secteur pour définir des indicateurs de circularité. Nous continuerons de surveiller les progrès de la société sur ces sujets.

SOCIÉTÉ DÉTENUE : SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE SOINS DE SANTÉ

Sujets abordés : émissions de GES, qualité des produits

Contexte : Nous avons échangé avec la société au sujet de la qualité des produits et de ses émissions de GES.

Priorités de l'intervention :

Qualité des produits : Nous estimons que l'approche de la société en matière de qualité des produits et de gestion de la sécurité est meilleure que celle de ses pairs, car elle a expliqué de façon claire et concise la façon dont elle surveille et gère la qualité et la sécurité des produits tout au long de notre conversation. La société adopte une approche proactive de prévention des préjudices causés aux patients lorsque des problèmes potentiels liés aux produits sont identifiés. En matière de transparence, la société communique, dans ses états financiers annuels, des données clés concernant les rappels de produits. En pratique, la société dispose d'équipes dédiées à la sécurité après la mise sur le marché dans différentes divisions, chargées de surveiller un éventail d'indicateurs avancés et rétrospectifs en matière de qualité et de sécurité des produits. Elle adopte une approche proactive et prudente à l'égard des rappels de produits et enverra des lettres aux médecins lorsqu'un problème est identifié, afin d'en comprendre la cause profonde et, s'il y a lieu, de retirer le produit du marché. La société effectue également une analyse de ses pairs pour comprendre et rester au fait des pratiques exemplaires du secteur, et a mis en place un solide système de gouvernance et de surveillance pour assurer que l'entreprise, chaque unité fonctionnelle et la direction assument leurs responsabilités.

Émissions de GES : Nous avons également discuté de la déclaration et de la mesure des émissions de niveau 3. La société a établi une cible, validée par la SBTi, de réduction des émissions absolues de GES des niveaux 1 et 2 et s'est fixé un objectif de carboneutralité dans l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici 2050. Nous avons encouragé la société à déclarer les émissions de niveau 3 dans ses publications et à définir des cibles de réduction des émissions connexes pour compléter ses cibles existantes pour les niveaux 1 et 2. La société a indiqué qu'elle communiquait déjà les émissions de niveau 3 au CDP (anciennement le Carbon Disclosure Project) et qu'elle comptait fournir plus de détails dans ses rapports annuels à mesure qu'elle continuerait de perfectionner sa méthodologie et ses mesures des émissions.



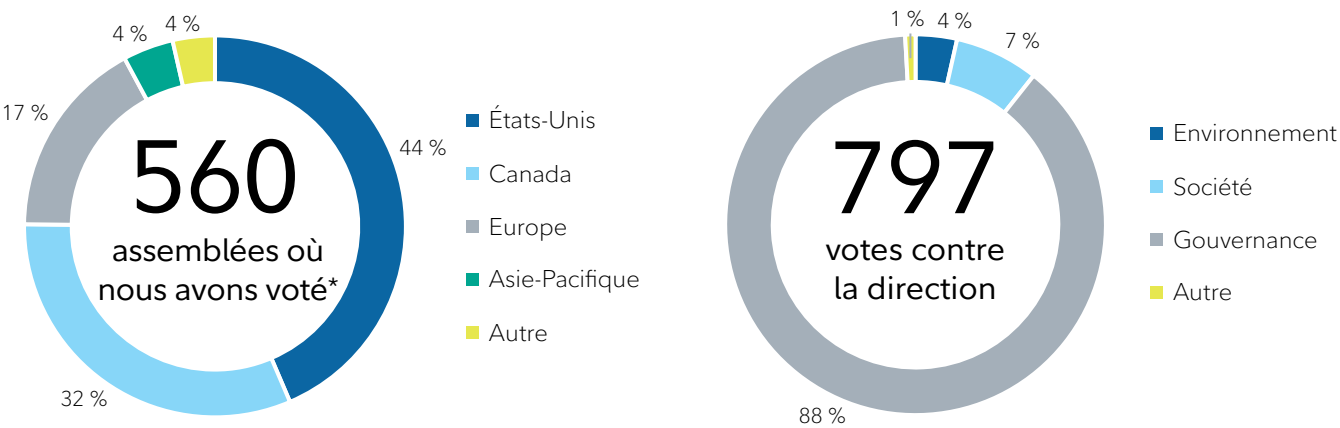
Sommaire des votes par procuration en 2024

Les données relatives au vote par procuration contenues dans le présent document se rapportent aux actifs gérés par la division de gestion des placements de Fidelity Investments Canada s.r.l.

Nous nous efforçons d'exercer les droits de vote de chacune de nos actions dans l'intérêt supérieur de nos clients, avec comme objectif d'améliorer les rendements, de favoriser les comportements durables de la part des entreprises et d'aider les investisseurs à se bâtir un meilleur avenir financier. Nous exercerons notre discrétion dans l'application de nos principes et lignes directrices en matière de vote pour nous assurer que notre démarche à ce chapitre est efficace et qu'elle correspond aux intérêts de nos clients.

En 2024, nous avons voté sur 6 785 résolutions lors de 560 assemblées de sociétés. Sur ce nombre, nous avons voté au moins une fois contre la direction lors de 360 assemblées (64 %). Parmi les 6 785 propositions ayant fait l'objet d'un vote, 5 988 (88 %) étaient en faveur de la direction, et 797 (12 %) étaient contre.

Assemblées où nous avons voté, par région Informations sur les votes contre la direction



Des 797 votes contre la direction, 704 (88 %) portaient sur des thèmes liés à la gouvernance, comme les élections des administrateurs, la rémunération et les rapports relatifs aux audits et aux résultats financiers. Les thèmes sociaux, comme la diversité, l'équité, l'inclusion, les droits de la personne et les dépenses politiques ont représenté 57 (7 %) des votes contre la direction. Les thèmes environnementaux, principalement axés sur le climat, ont représenté 28 (4 %) des votes contre la direction.

* Les totaux des graphiques peuvent être légèrement supérieurs ou inférieurs à 100 %, car les chiffres ont été arrondis.

Sujets liés à la gouvernance

Le bon fonctionnement d'un conseil d'administration est essentiel au succès et à la viabilité à long terme de toute société. Fidelity évalue fréquemment l'intégrité, la compétence et la capacité de chaque administrateur. Nous croyons aussi qu'une indépendance adéquate au sein des conseils et de leurs comités est essentielle à la protection de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, nous voterons généralement contre les administrateurs qui présentent un faible taux d'assiduité ou qui siègent à un trop grand nombre de conseils d'administration, ou ceux dont l'indépendance est une grande source de préoccupation, par exemple.

En ce qui concerne la rémunération, nous croyons qu'il est dans l'intérêt des actionnaires que les conseils d'administration soient en mesure d'attirer et de retenir les cadres supérieurs les plus qualifiés. À notre avis, l'établissement de niveaux de rémunération appropriés relève principalement du comité de rémunération du conseil. Bien que ce jugement doive se fonder sur le contexte du marché, nous sommes convaincus que toutes les ententes de rémunération devraient concorder avec les intérêts des actionnaires et être proportionnelles à la contribution des administrateurs concernés. Ainsi, nous voterons généralement contre les ententes de rémunération que nous estimons ne pas être conformes aux intérêts des actionnaires, les mécanismes incitatifs dont l'effet dilutif est excessif ou les régimes incitatifs qui permettent l'acquisition immédiate ou à court terme des primes.

En ce qui concerne les rapports sur les audits et les résultats financiers, nous reconnaissons l'importance de ces renseignements et cherchons à nous assurer qu'ils sont clairs, transparents, complets, cohérents, pertinents et exacts. Nous croyons que de manière générale, les entreprises devraient modifier leurs politiques et principes de gouvernance pour satisfaire aux exigences légales ou techniques ou pour protéger les actionnaires et favoriser leurs intérêts et leurs droits. Par conséquent, nous voterons généralement contre le renouvellement de mandats d'auditeurs lorsque nous avons des préoccupations au sujet de la qualité de l'auditeur ou de la durée de son mandat.

Sujets sociaux

Nous croyons que les organisations accueillantes et inclusives qui embauchent, forment, promeuvent et rémunèrent leurs employés en fonction de leurs mérites, sans égard pour le sexe, l'âge, la race, l'origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, les antécédents économiques, l'invalidité ou tout autre facteur, font un meilleur usage de leur capital humain. Les organisations qui favorisent la diversité peuvent aussi être plus productives et avoir un meilleur rendement. Nous invitons par conséquent les sociétés dans lesquelles nous investissons à établir des politiques de non-discrimination complètes et efficaces, et à veiller activement au respect de ces dernières.

En ce qui a trait aux droits de la personne, nous nous attendons des entreprises qu'elles traitent leurs travailleurs, y compris les entrepreneurs et les sous-traitants, de manière équitable, et nous insistons sur les salaires décents, les politiques de négociation collective, la liberté d'association et les mécanismes de grief. Nous voterons généralement contre l'élection des membres du conseil d'administration d'une société, y compris le président du conseil et le chef de la direction, et contre d'autres propositions lorsque, à notre avis, la société n'a pas respecté les normes minimales de surveillance et de supervision de ses activités et de ses fournisseurs en ce qui concerne le respect des droits de la personne et la réduction du risque d'esclavage moderne.

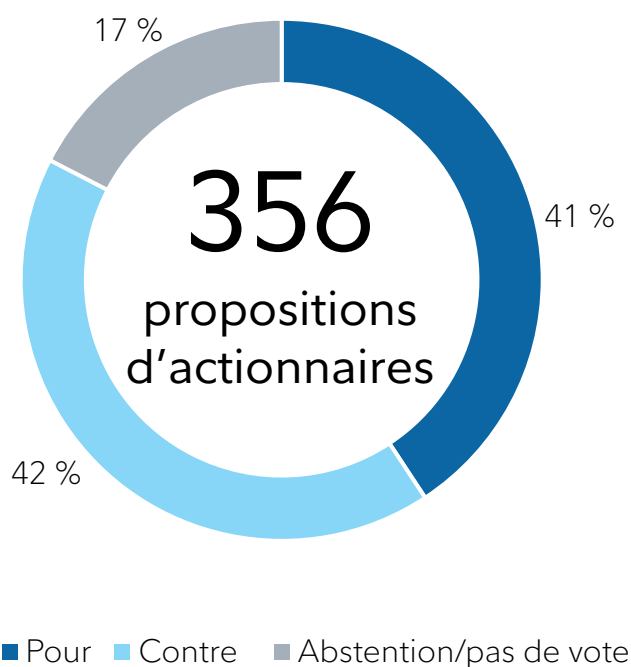
En ce qui concerne les dépenses politiques, nous soutenons la communication rigoureuse de l'information relative aux activités de lobbying politique des entreprises. Nous envisagerons de voter contre la direction, habituellement sur les propositions d'actionnaires, lorsque les dons aux partis politiques et les activités de lobbying ne sont pas conformes à la stratégie ou aux engagements de la société, ou lorsque de telles activités sont en conflit avec les intérêts des parties prenantes.

Sujets environnementaux

Nous sommes conscients que les changements climatiques présentent des risques pour la rentabilité à long terme et la pérennité des entreprises. Les investisseurs sont exposés à des risques de baisse attribuables aux changements climatiques, ainsi qu'aux impacts physiques de ces derniers (p. ex., les phénomènes météorologiques extrêmes qui se répercutent sur la production agricole et la chaîne d'approvisionnement alimentaire, les infrastructures, les précipitations et l'approvisionnement en eau) et aux incidences des politiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans certains secteurs de l'économie. Par conséquent, lorsque cela est pertinent, nous cherchons à encourager les sociétés à adopter un comportement plus responsable en matière de changements climatiques. Les sociétés sont encouragées à respecter des normes minimales en matière de surveillance, de pratiques, de divulgation et de mesures relatives aux changements climatiques. Par ailleurs, les sociétés sont également encouragées à prendre des mesures appropriées pour adapter leurs modèles d'affaires en fonction des conventions internationales qui visent à atténuer les effets des changements climatiques, de la perte de biodiversité et de la déforestation. De façon générale, nous voterons contre les administrateurs des sociétés qui ne satisfont pas nos lignes directrices pour ce qui est de leur gestion et de leur surveillance des risques liés aux changements climatiques, de leur transparence à l'égard des risques et occasions liés aux changements climatiques et de leur stratégie de réduction de leur impact sur le climat.

Propositions d'actionnaires

D'une manière générale, nous tenons compte des recommandations et des pratiques actuelles de la direction lorsque nous exerçons notre vote à l'égard de propositions d'actionnaires sur des facteurs environnementaux et sociaux, car nous estimons que la direction et le conseil d'administration sont les mieux placés pour traiter ces questions. Dans certaines situations, lorsque notre point de vue diffère de celui de la direction ou du conseil d'administration d'une société, nous cherchons à collaborer avec ceux-ci aussitôt que possible afin de régler les différends. En cas d'échec, nous pouvons décider de voter contre la recommandation d'une société, ou nous abstenir de voter. Notre principe directeur veut que les droits de vote soient toujours exercés dans l'intérêt supérieur de nos clients.



Autres rapports et ressources

- [Rapport sur le développement durable](#)
- [Glossaire de l'investissement durable](#)
- [Politique d'investissement responsable](#)

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant ou représentante Fidelity.

Le présent rapport a été fourni par Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) à titre informatif seulement. Il comprend des exemples d'activités d'investissement durable menées par Fidelity et FIL Limited (FIL) seulement et l'information est à jour à la date de publication. Le rapport peut faire référence à des facteurs ESG définis en interne qui peuvent varier au fil du temps, notamment des facteurs non financiers liés au climat, des pratiques exemplaires du marché et des normes réglementaires. Ces facteurs peuvent être pris en compte par Fidelity et FIL dans le cadre de leur processus de recherche ou de placement. Il ne reflète pas l'approche d'une autre société ou de sous-conseillers de Fidelity Investments comme Fidelity Management & Research Company LLC, Geode Capital Management, LLC et State Street Global Advisors Ltd. quant à la recherche sur les enjeux ESG, l'intendance et l'investissement durable, de manière spécifique ou générale.

FIL se rapporte au groupe de sociétés qui constitue l'organisation mondiale de gestion des placements et fournit des produits et des services dans certains territoires à l'extérieur de l'Amérique du Nord. Ce document ne s'adresse pas aux personnes se trouvant aux États-Unis et ces dernières ne doivent prendre aucune décision en fonction de l'information qu'il contient; ce contenu est uniquement destiné aux personnes qui résident dans les territoires où la distribution des produits correspondants est autorisée, ou dans lesquels cette autorisation n'est pas nécessaire.

Tout placement dans un fonds peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire attentivement la notice d'offre correspondante avant d'investir. La valeur des titres d'un fonds est appelée à fluctuer fréquemment et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Les énoncés contenus dans ce rapport sont fondés sur des renseignements jugés fiables. Si ces renseignements reposent sur de l'information provenant, en tout ou en partie, de tiers, Fidelity, ses sociétés affiliées et les entités qui lui sont apparentées ne peuvent garantir qu'ils sont en tout temps exacts, complets et à jour. Ils ne peuvent être interprétés comme des conseils en placement ou des conseils d'ordre fiscal ou juridique.

Ce rapport ne constitue pas : 1) une distribution, ni une offre ou une sollicitation de recourir aux services de gestion de placements de Fidelity ou de ses sociétés affiliées; 2) une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de titres dans tout territoire ou pays où une telle distribution ou une telle offre ne sont pas autorisées ou contreviendraient aux lois et règlements régionaux; et 3) une déclaration que le contenu présenté est pertinent dans toutes les régions ou que les opérations ou les services qui y sont mentionnés sont disponibles ou appropriés pour la vente ou l'utilisation dans tout pays ou toute juridiction, ou par tout investisseur. Les graphiques et les tableaux sont utilisés à des fins d'illustration seulement et ne reflètent pas la valeur future ni le rendement d'un fonds ou d'un portefeuille. Les stratégies de placement doivent être évaluées en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Fidelity ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées n'assument aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions ou en cas de pertes ou dommages. Il est interdit de le reproduire ou de transmettre ce rapport à quiconque sans l'autorisation préalable de Fidelity.

De temps à autre, un gestionnaire, analyste ou autre employé de Fidelity ou de FIL peut exprimer une opinion, notamment, de manière non limitative, sur un échange, une société, un titre, un secteur, un segment du marché, des pratiques d'investissement durable ou des considérations en matière d'ESG. Les opinions exprimées par ces personnes représentent un point de vue personnel à un moment donné et ne constituent pas nécessairement le point de vue de Fidelity, de FIL ou de toute autre personne au sein de ces organisations. Ces opinions sont susceptibles de changer à tout moment en fonction de l'évolution des conditions et d'autres facteurs, et Fidelity et FIL déclinent toute responsabilité en ce qui a trait à la mise à jour de ces points de vue. Ceux-ci ne peuvent être considérés comme des conseils en placement ni comme une indication de l'intention de négociation visant un fonds ou un portefeuille, notamment car les décisions de placement relatives aux fonds et aux portefeuilles sont prises en fonction de nombreux facteurs. De plus, toute référence dans le présent document à des titres en particulier ne doit pas être interprétée comme une recommandation d'achat ou de vente de ces titres.

Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, sans s'y limiter, des politiques gouvernementales et/ou des traités climatiques en cours de mise en application, des déclarations faites dans le présent document concernant les projections financières, les objectifs, les cibles, les visions et les buts de Fidelity et de FIL, y compris des considérations en matière d'ESG et les risques associés. On les identifie généralement par des mots comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « objectif », « intention », « plan », « possible », « potentiel », « projeter », « devrait », « cible », « volonté », ainsi que par l'usage du futur et du conditionnel. L'évolution des exigences juridiques et réglementaires se poursuit et pourrait donner lieu à des mises à jour concernant la publication d'informations liées aux enjeux ESG, y compris des révisions des énoncés prospectifs et d'autres renseignements pertinents inclus dans le présent rapport, qui seront probablement modifiés, mis à jour, recalculés ou reformulés à l'avenir.

Comme la compréhension à l'échelle mondiale des effets, des données, des mesures et des méthodologies, des risques et des occasions, des dépendances et des impacts concernant la nature et le climat continuent d'évoluer, les pratiques exemplaires du marché, les taxonomies, les scénarios, les cadres et les critères utilisés par les entités gouvernementales et non gouvernementales, le secteur financier, Fidelity et FIL et leurs clients respectifs pour classer, évaluer, mesurer, déclarer et vérifier les facteurs ESG sont susceptibles de changer. Cela pourrait modifier notre façon d'évaluer les occasions d'intégrer les facteurs ESG à nos pratiques de placement pour les fonds et les comptes applicables gérés ou conseillés par Fidelity et FIL.

Les énoncés prospectifs comportent des risques et de l'incertitude, car ils se rapportent à des événements et à des circonstances futurs indépendants de la volonté de Fidelity et de FIL. Ils ne doivent pas être considérés comme complets et exhaustifs. Les énoncés prospectifs reposent sur l'information disponible à la date des présentes et Fidelity et FIL déclinent toute obligation de les mettre à jour. Les événements réels peuvent différer des hypothèses émises par Fidelity et FIL dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs, y compris tout rendement projeté ou autre renseignement, se concrétiseront ou que les conditions et rendements réels ne seront pas sensiblement différents ou moins favorables que ceux présentés dans le rapport.